

Effectuer ses démarches administratives

BUREAU D'INFORMATION MUNICIPALE - MAIRIE ANGOULEME - BIM

Place de l'hôtel de ville - 16016 ANGOULEME CEDEX
Tel. 05 45 38 70 00

ACTIVITES DE CET ORGANISME

Ouverture à l'année :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (sans interruption),
- Le samedi de 9h à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

5 boulevard Berthelot, Résidence St Martial - 16000 ANGOULEME
Tel. 05 45 97 40 00
Email. ccasangouleme@mairie-angouleme.fr

ACTIVITES DE CET ORGANISME

ACTIVITES :

Accueil et instruction des demandes d'aides facultatives (prêts ou avances remboursables, secours d'urgence, aides multiples) et d'aides légales (domiciliation, regroupement familial, aide sociale, etc.)

Toutes les communes de plus de 1500 habitants ont un CCAS. Pour connaître les services proposés dans votre commune, adressez-vous à votre Mairie.

PUBLIC :

Tout public.

ACCUEIL :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé au public le jeudi matin).

* L'accueil social :

- Accueil de premier niveau ; renseignements, prises de rendez-vous, domiciliation, délivrance de titre de transports, aide sociale légale, ouverture d'une adresse administrative permettant l'ouverture des droits de base, tarification sociale pour l'aide à la mobilité.
- Accueil social approfondi réalisé, sur rendez-vous, par des travailleurs sociaux pour les primo arrivants.

* Les interventions sociales auprès des + de 21 ans :

- Lieu de soutien et d'accompagnement social global (ouverture des droits, accompagnement éducatif budgétaire, recherche ou maintien dans le logement, accompagnement vers le soin, insertion socio-professionnelle...)
- Lieu de ressources alimentaires : délivrance de chèques alimentaires et prescriptions pour les colis alimentaires et les épiceries sociales
- Lieu de secours financiers et aides financières facultatives. Instructions de demandes d'aides auprès des partenaires
- Lieu d'accompagnement du public bénéficiaire du RSA basé sur le contrat d'engagement réciproque par délégation du Conseil départemental
- Lieu d'instruction et de suivi des MASP (Mesure d'accompagnement social personnalisé) de niveau 1
- Lieu d'hébergement : gestion de 4 logements à la résidence Abbé Rousselot

-Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Parenthèse,

Le dispositif insertion propose un hébergement temporaire et un accompagnement socio-éducatif pour des familles monoparentales qui rencontrent des difficultés sociales, économiques et familiales. Agrément de 20 places, 8 logements.

Le dispositif départemental d'écoute, d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les personnes victimes de violences conjugales propose un hébergement temporaire en urgence et un accompagnement socio-éducatif pour des personnes en situation de danger suite à des violences conjugales. Agrément de 26 places et de 5 places temporaires., 14 logements.

Le dispositif départemental d'accueil de jour pour les femmes confrontées aux violences au sein du couple. L'accueil de jour a pour objectif d'éviter les situations d'urgence et de crise en permettant aux femmes de préparer, d'anticiper ou d'éviter le départ du domicile conjugal, c'est un outil de prévention. Il est proposé aux femmes en journée : accueil, information, orientation.

- le Programme de Réussite Educative

Assurer un accompagnement individualisé des enfants entre 2 et 16 ans en situation de fragilité éducative habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en :

- apportant un soutien dans les domaines de la santé, scolarité, culture et parentalité ;
- proposant un parcours éducatif adapté par le biais d'un référent en lien avec les professionnels des dispositifs existant de droit commun.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME

25 bd Besson Bey - 16000 ANGOULEME
Tel. 05 45 38 60 60 - Fax. 05 45 38 60 59
Site Web. <http://www.grandangouleme.fr>

ACTIVITES DE CET ORGANISME

Les missions du GrandAngoulême :

- L'habitat,
- L'Insertion et l'Emploi,
- Politique solidaire,
- Les Opérations de Renouvellement Urbain,
- La prévention de la délinquance,
- L'Evaluation des politiques publiques,
- Environnement et cadre de vie,
- La politique de la ville,
- Politiques solidaires et aménagement du territoire.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

31 boulevard Emile Roux, CS 60000 - 16917 ANGOULEME CEDEX 9
Tel. 05 16 09 50 00
Email. contact@lacharente.fr - Site Web. <http://www.lacharente.fr>

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE CHARENTE - DSDEN

Cité administrative du champ de mars, Bât B - Rue Raymond Poincaré - 16023 ANGOULEME CEDEX
Tel. 05 45 90 14 50
Email. dSDen16@ac-poitiers.fr - Site Web. <https://www.ac-poitiers.fr/direction-des-services-departementaux-de-l-educ>

ACTIVITES DE CET ORGANISME

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h

Pilote, gère et anime administrativement et pédagogiquement le service public d'éducation.

Gestion des instituteurs et des professeurs des écoles, scolarité, moyens d'enseignement public et privé, accompagnement des élèves en situation de handicap.

MAIRIE D'ANGOULEME

Place de l'Hôtel de Ville - 16000 Angoulême
Tel. 05 45 38 70 00
Site Web. <http://www.mairie-angouleme.fr>

MAIRIE DE FLEAC

5 rue de la Mairie - 16730 Fléac
Tel. 05 45 91 04 57
Site Web. <http://www.fleac.fr>

MAIRIE DE GOND PONTouvre

Place Hôtel de Ville - 16160 Gond-Pontouvre
Tel. 05 45 68 72 40
Site Web. <http://www.gond-pontouvre.fr>

MAIRIE DE L'ISLE D'ESPAGNAC

Place François Mitterrand, BP 615 - 16340 l'Isle d'Espagnac
Tel. 05 45 38 62 00
Site Web. <http://www.lisledespagnac.fr>

MAIRIE DE LA COURONNE

Place de l'Hôtel de Ville - 16400 la Couronne
Tel. 05 45 67 28 11
Site Web. <http://www.lacouronne.fr>

MAIRIE DE LINARS

6 rue de la Mairie - 16730 Linars
Tel. 05 45 25 15 15
Site Web. <http://www.linars.fr>

MAIRIE DE MAGNAC SUR TOUVRE

Place de l'Hôtel de Ville - 16600 Magnac sur Touvre
Tel. 05 45 37 14 50
Site Web. <http://www.magnacsurtouvre.fr>

MAIRIE DE MORNAC

1 allée des Sports - 16600 Mornac
Tel. 05 45 65 77 82
Site Web. <http://www.commune-de-mornac.fr>

MAIRIE DE NERSAC

Parc de Lubersac - 16440 Nersac
Tel. 05 45 90 60 22
Email. mairie.nersac@wanadoo.fr - Site Web. <http://www.mairie-nersac.fr>

MAIRIE DE PUIMOYEN

Place Genainville - 16400 Puymoyen
Tel. 05 45 61 10 54
Site Web. <http://www.puymoyen.fr>

MAIRIE DE RUELLE SUR TOUVRE

Place Auguste Rouyer - 16600 Ruelle sur Touvre
Tel. 05 45 65 62 95
Site Web. <http://www.ville-ruellesurtouvre.fr>

MAIRIE DE SAINT MICHEL

23 rue Joseph Chaumette - 16470 Saint Michel
Tel. 05 45 91 43 28
Site Web. <http://www.stmichel-entraygues.fr>

MAIRIE DE SAINT SATURNIN

1 rue de la Mairie - 16290 Saint Saturnin
Tel. 05 45 96 92 66
Site Web. <http://www.saint-saturnin16.fr>

MAIRIE DE SAINT YRIEX

19 av de l'Union - 16710 Saint Yriex
Tel. 05 45 38 69 50
Site Web. <http://www.saintyriexsurcharente.fr>

MAIRIE DE SOYAUX

235 avenue du Général de Gaulle - 16800 Soyaux
Tel. 05 45 97 83 50
Site Web. <http://www.soyaux.fr>

MAIRIE DE TOUVRE

1 route des Sources - 16600 Touvre
Tel. 05 45 65 50 46
Site Web. <http://www.touvre.fr>

PREFECTURE DE LA CHARENTE

7 et 9 rue de la Préfecture, CS 92301 - 16023 ANGOULEME CEDEX
Tel. 05 45 97 61 00 - Portable. 0 800 97 00 16
Email. pref-cellule-courrier@charente.gouv.fr - Site Web. <http://www.charente.gouv.fr>

ACTIVITES DE CET ORGANISME

Horaires de la préfecture de la Charente :
La préfecture est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Contact au 0 800 97 00 16. Le standard téléphonique est accessible au 05 45 97 61 00

Retrouvez plus d'informations sur : www.charente.gouv.fr
Une boîte aux lettres est à votre disposition au 8 rue de la préfecture

Le bureau des migrations et de l'intégration ne reçoit que sur rendez-vous. Celle-ci s'effectue en ligne sur le site Internet des services de l'État : www.charente.gouv.fr/rendez-vous

Pour vous accompagner dans vos démarches "permis de conduire" et "certificat d'immatriculation", le point d'accueil numérique vous reçoit du lundi au

vendredi de 8h30 à 12h30 et l'après-midi, sur rendez-vous, de 14h à 16h.

Adresser son courrier de demande de stage ou d'emploi
au Bureau des Ressources Humaines et des Finances.

Ce document est le complément départemental - Charente - aux fiches nationales Actuel-CIDJ

Les fiches sont éditées par le Centre Information Jeunesse d'Angoulême avec la collaboration d'INFO16 à Cognac
Centre Information Jeunesse Angoulême - 4 rue de la Place du Champ de Mars - 16000 ANGOULEME - Tél. 05 45 37 07 30 - Fax. 05 45 37 07 31
Courriel. cijangouleme@info-jeunesse16.com - Site Internet. www.info-jeunesse16.com
INFO 16 - 53 rue d'Angoulême - 16100 COGNAC - Tél. 05 45 82 62 00 - Fax. 05 45 82 58 95
Courriel. info16cognac@wanadoo.fr - Site Internet. www.info16cognac.fr